

**MONTENDRE**

**2025**

**GUIDE  
PRATIQUE**

[www.montendre.fr](http://www.montendre.fr)



# Guide pratique

## Message de bienvenue du Maire



Directeur de la publication :  
Patrick Giraudeau  
Réalisation & impression: service  
communication Mairie de  
Montendre  
29 rue de l'Hôtel de Ville  
17130 Montendre



FLASHEZ !  
Et restez connecté  
à la ville de MONTENDRE  
[www.montendre.fr](http://www.montendre.fr)

### PANNEAUPOCKET



Pour toujours mieux vous informer et vous alerter efficacement et instantanément, la mairie de Montendre a le plaisir de vous offrir l'application PanneauPocket.

**Simple et gratuit, testez vous-même !**

Pas besoin de créer un compte : il suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone. Désignez ensuite votre commune en favori en cliquant sur le coeur situé à côté de son nom.

Madame, Monsieur,  
Chers concitoyens,

C'est avec plaisir que la ville met à votre disposition ce guide pratique. Que vous soyez nouvellement installés à Montendre ou que vous y résidiez depuis plusieurs années, ce guide est fait pour vous.

Conçu pour vous informer sur les questions d'ordre pratique, utiles au quotidien, et vous donner des renseignements plus généraux relatifs à la vie municipale, aux services publics et au cadre de vie, ce guide vous permet de découvrir la diversité des activités économiques, associatives, culturelles et sportives de notre ville.

Au cœur de la Nouvelle Aquitaine, aux confins de la forêt de Guyenne, entre vignobles de Bordeaux et vignobles de Cognac, Montendre cultive un certain art de vivre et notamment une hospitalité profondément ancrée dans le cœur de ses habitants, tout en poursuivant son développement dans le respect d'une nature protégée et entretenue.

J'espère que ce guide pratique répondra à vos attentes et je reste à votre écoute pour vos suggestions. En complément, n'hésitez pas à consulter le site de la Ville : [www.montendre.fr](http://www.montendre.fr), qui vous informe de l'actualité de la commune en temps réel, ainsi que le magazine municipal « Échos de Montendre ». Vous pouvez également télécharger l'application Panneau pocket pour recevoir en instantané toutes les actualités ou alertes de votre commune.

A toutes celles et ceux qui ont fait le choix de s'installer dans notre commune et qui découvrent Montendre, Chardes, Vallet, je souhaite la bienvenue.

Bonne lecture,

Patrick GIRAudeau  
Maire de Montendre

# A votre service



## BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS !

*Toutes les infos pour bien vivre  
à Montendre au quotidien !*

- Pensez à vous inscrire sur les listes électorales.
- Effectuez les changements d'adresse sur votre carte grise (p 10) • Déclarez votre changement d'adresse auprès de toutes les administrations (CPAM, France travail, Impôts, CAF...). Cette démarche s'effectue en un seul clic sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)
- Pour les étrangers titulaires de la carte de séjour ou la carte de travail, déposer une demande en ligne sur le site du téléservice l'ANEF (Administration Numérique pour les Etrangers en France), accessible depuis le lien <https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/>
- Renseignez-vous à la mairie pour connaître les modalités et la fréquence du ramassage ou de la collecte des ordures ménagères et du tri sélectif (p 12 et 13).

Terre d'histoire, terre d'accueil.....p 4

### **VIE MUNICIPALE**

Services municipaux .....p 5

Vos élus.....p 6

### **VOS DÉMARCHES**

Démarches administratives .....p 7

Urbanisme ..... p 9

### **SERVICES**

Enfance / jeunesse / éducation .....p 10

Ville propre .....p 11

Environnement /Logement .....p 13

Solidarité / santé .....p 14

Services publics .....p 15

Transport / mobilité .....p 16

défibrillateurs externes .....P 17

**JE M'INSTALLE**.....p18

**LOISIRS ET ANIMATIONS** .....p 19

Foires et marchés .....p 22

Tourisme .....p 23

# à propos de Montendre...

## EN BREF

- Commune associée à Chardes et Vallet en 1972
- Région Nouvelle Aquitaine
- Département de la Charente-Maritime
- Canton des Trois Monts
- Au cœur de la forêt de la Double Saintongeaise
- À 50 minutes au nord de Bordeaux
- À 50 minutes au Sud de Saintes
- Devise de la Commune : "Fault plus haut que Montendre"
- Altitude moyenne 107 m
- Point culminant 120 m
- 3 280 habitants, les Montendrais

## VENIR à Montendre

- Par la RN 10 depuis Bordeaux ou Angoulême
- - Par l'Autoroute A 10 (Paris Bordeaux, échangeur de Mirambeau ou Marcillac)
- - Par la RD 730 (Royan - Montpon)
- - En train : ligne Nantes-La Rochelle - Bordeaux.

En Nouvelle Aquitaine, à la croisée de la route des vignobles, près de la côte Atlantique, Montendre est une petite ville étonnante.

De cette situation privilégiée, elle a conservé des vertus remarquables : l'hospitalité et l'ouverture aux autres

### **Une situation privilégiée**

Au carrefour de la forêt de Gascogne et des vignobles du cognaçais, Montendre jouit d'une position privilégiée, entre des régions qui ont commercé très tôt entre elles. De ce rôle de plate-forme commerciale, elle conserve encore l'empreinte : importance des marchés, proximité des voies de communication et réseaux de NTIC (très haut débit)...

### **Un environnement protégé**

Soucieuse de son environnement, Montendre a étendu de façon considérable son patrimoine forestier (300 ha). Elle poursuit également une politique volontariste de développement durable dans la mise en œuvre de ses projets structurants (nouvelles énergies, etc.).

### **Rurale et dynamique**

Sans gommer ses racines ni renier son identité, Montendre accueille des activités modernes sur sa zone industrielle, notamment une centrale photovoltaïque de 16 ha. Elle a aussi développé avec la Communauté des Communes de la Haute Saintonge une zone d'activités sur une ancienne friche industrielle.

Grâce à la qualité des paysages et à une offre d'animations variée, le tourisme connaît un bel essor.

### **La vie associative, école de citoyenneté**

Près de 50 associations couvrent une palette de pratiques multiples vers tous les âges : éducation populaire, culture, sports, humanitaire, il n'est de domaine que ne couvre l'action des bénévoles de la Cité des Pins. Autre atout : les nombreux événements culturels et sportifs qui émaillent toute l'année. depuis 25 ans, le festival **free music** est un événement musical d'envergure nationale en Nouvelle-Aquitaine.

### **L'esprit européen**

Jumelée avec la ville allemande de Sulz-am-Neckar et Onda en Espagne, Montendre accueille également l'antenne régionale de Solidarités Jeunesses, mouvement international de jeunesse pour la Paix.

# Vie municipale

---

Accueil – Mairie, 29, rue de l’Hôtel de Ville  
Tél. 05 46 49 20 84 ; Fax : 05 46 49 29 87  
[mairie@ville-montendre.fr](mailto:mairie@ville-montendre.fr)

Passeports, cartes d’identité, état civil,  
inscription sur les listes électorales, retrait  
de sacs poubelle et tri sélectif, urbanisme  
(déclarations de travaux, permis de  
construire, renseignements d’urbanisme),  
inscriptions scolaires, direction générale des  
services, comptabilité, communication...

Ouverture au public

Du lundi au jeudi : 8h /12h et 14h30 / 17h30

Le vendredi : 8h/12h et 14h30 / 17h.

## Administration

Directrice générale des services :  
Carole Magréault d’Attoma

## Accueil / urbanisme / état civil / élections

:Nelly Beaussaert

## Accueil/Action sociale (CCAS) :

Sandra Prévot

**Communication** : Véronique Richer

**Comptabilité** : Océane Bourdelat

**Secrétariat des mairies annexes /**

**Inscriptions scolaires** : Céline Schmitt

## Restauration scolaire :

Tél 05 46 70 96 61

## Services techniques

Directeur des services techniques :

Christophe Tessonneau

Responsable des ateliers : Noël Crosson

Ateliers municipaux, 11, rue de la Garenne,

Tél. 05 46 49 42 66

[servicestechniques@ville-montendre.fr](mailto:servicestechniques@ville-montendre.fr)

## Police municipale

Recensement militaire, service funéraire  
municipal, foires et marchés...

Tél. 05 46 49 32 28

Chef de service principal 2e classe :

Christophe Socquier

Brigadier chef principal : Emilie Rigal

[police.municipale@ville-montendre.fr](mailto:police.municipale@ville-montendre.fr)

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 11h30  
et de 13h30 à 16h15.

## Chargée de Coopération Territoriale

Responsable de Service enfance jeunesse  
et vie associative : Armelle Briand

Tél. 05 46 49 06 24

[armelle.briand@ville-montendre.fr](mailto:armelle.briand@ville-montendre.fr)

## Médiathèque municipale

Centre culturel François Mitterrand

05 46 49 33 34; [mediatheque@ville-montendre.fr](mailto:mediatheque@ville-montendre.fr)

Horaires : mardi au samedi de 9h30 à 12h ;

mardi et mercredi après-midi de 14h30 à

17h30.

Responsable : Sylvie Roy

## Communes associées - mairies annexes

- **Mairie annexe de Chardes**

1, route d’Expiremont, Chardes - Montendre

Tél./ Fax : 05 46 49 23 01

[mairie.chardes@ville-montendre.fr](mailto:mairie.chardes@ville-montendre.fr)

Ouverture au public : mardi et vendredi de 8h30 à  
12h30

- **Mairie annexe de Vallet**

7, les Sables, Vallet 17130 Montendre

Tél./ Fax : 05 46 49 24 93

[mairie.vallet@ville-montendre.fr](mailto:mairie.vallet@ville-montendre.fr)

Ouverture au public : mardi de 13h30 à 17h,  
mercredi de 8h20 à 12h20 et (semaines  
paires) de 13h30 à 17h.

Samedi : 8h30 à 12h (semaines impaires).

# Vie municipale



**Patrick Giraudeau**  
Maire



**Elisabeth Diez**  
1ère adjointe  
Urbanisme,  
projets structurants



**Céline BRIAUD**  
2e adjointe  
affaires sociales,  
ressources humaines



**Michel LATHIERE**  
3e adjoint  
Environnement et  
développement durable



**Marie-Noëlle TUGAS**  
4e adjointe  
Vie associative  
et culturelle



**Christophe BOULLE**  
5e adjoint  
Jeunesse, affaires scolaires  
et numérique



**Isabel FABIEN-  
BOURDELAUD**  
Maire déléguée de Chardes



**Ludovic POUJADE**  
Maire délégué de Vallet



**Didier  
PIEFORT**



**Stéphanie  
MAIMBOURG**

Conseillers municipaux délégués

**Vos élus vous reçoivent  
sur rendez-vous au 05 46 49 20 84**

# à la mairie



**Carte Nationale d'Identité (CNI) et / ou passeport.**  
Le demandeur doit être présent pour la demande et le retrait du titre

Mairie équipée d'un dispositif de recueil.  
Sur rendez-vous (05 46 49 20 84 ou [rdv360.com](http://rdv360.com)) du lundi au jeudi de 8h15 à 11h



**Duplicata du livret de famille**

Mairie du domicile sur présentation d'une pièce d'identité.



**Carte d'électeur**

Mairie du domicile : au plus tard le 6e vendredi précédant le 1er tour de scrutin les années d'élections, sur présentation de la carte d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile.  
NB : pour être autorisé à voter, tout électeur doit présenter une pièce d'identité (la carte d'électeur ne suffit pas).



**Reconnaissance anticipée (couple non marié)**

Dans une mairie de France sur présentation d'une pièce d'identité du ou des parent(s) déclarant(s)



**Reconnaissance postérieure à la naissance**

Dans une mairie de France sur présentation d'une pièce d'identité du ou des parent(s) déclarant(s)



**PACS (Pacte Civil de Solidarité)**

Pour faire enregistrer leur déclaration de Pacte Civil de Solidarité, les partenaires doivent se présenter en personne et ensemble à la mairie dans laquelle ils fixent leur résidence commune.

## Déclaration de décès

Mairie du lieu de décès dans les 24 hs suivant le décès, par la famille ou les Pompes Funèbres, sur présentation : du certificat de décès, du livret de famille du défunt ou d'une pièce d'identité du défunt.

## Mariage

Mairie du lieu de la cérémonie (lieu de résidence d'un des époux) : retenir la date de la cérémonie et préparer le dossier de mariage avec l'officier d'état civil.

## Recensement militaire

Jeunes âgés de 16 ans : prendre rdv avec la police municipale accompagné d'un responsable légal ; venir muni d'une carte d'identité et du livret de famille ; un certificat de recensement est remis à conserver jusqu'au 18 ans.

## Cimetière

Mairie du domicile : s'adresser à la police municipale (Montendre) ou aux mairies annexes (Chardes et Vallet) pour les concessions ou demandes de travaux.

## Déclaration de chien dangereux

Mairie du domicile (police municipale) : déclaration obligatoire pour les propriétaires de chiens de 1ère ou 2e catégorie (Pit-Bull, Boerbull, staffordshire Bull, American Staffordshire Terrier, Rottweiler, Tosa-inu). Les propriétaires doivent s'assurer que leur chien est toujours promené muselé et tenu en laisse par une personne majeure.

# hors mairie

## Permis de conduire et Carte grise

Dématérialisation : les usagers sont invités à effectuer leurs démarches en utilisant les téléprocédures mises à leur disposition sur le site de l'ANTS (<https://ants.gouv.fr>)

- demandes de certificat d'immatriculation
- déclaration de cession d'un véhicule
- changement d'adresse d'un certificat d'immatriculation
- demande de duplicata d'un certificat d'immatriculation
- changement de titulaire d'un certificat d'immatriculation
- permis de conduire, etc.

LA Maison Pop' (FRANCE SERVICE) 11, avenue de la Gare, propose un accompagnement gratuit à toutes ces démarches numériques, sur rendez-vous au 05 46 70 43 67.

# URBANISME

Vous pouvez télécharger les imprimés Cerfa sur [service-public.fr](http://service-public.fr) et vous renseigner auprès du service urbanisme de la mairie.

Pièces à joindre à tous les dossiers : plan de situation, plan de masse avant et après travaux, plan de façade et coupes, documents graphiques (photos) paysage proche et lointain + pour le permis de construire, le certificat d'urbanisme et le permis d'aménager, joindre le volet paysager (notice décrivant le terrain et présentant le projet).

**NB :** depuis mars 2017, la construction ( ou les extensions) d'une maison de 150 m<sup>2</sup> et plus doit faire intervenir impérativement un architecte.

## DÉCLARATION PRÉALABLE DE TRAVAUX (DP)

Toitures

Constructions SHOB\* comprise entre 5 et 20 m<sup>2</sup> (inclus)

Agrandissements jusqu'à 40 m<sup>2</sup> en zone U.

Piscine dont la surface est comprise entre 10 et 100m<sup>2</sup>

Murs

Modification ou ravalement modifiant l'aspect extérieur de façade

Dossier en 2 exemplaires.

## PERMIS DE CONSTRUIRE

Nouvelles constructions SHOB\* supérieure à 20m<sup>2</sup> (ou extensions supérieures à 20 m<sup>2</sup> hors zone U)

Agrandissement SHOB\* supérieure à 40 m<sup>2</sup>

Changement de destination avec ou sans travaux ou modification d'une structure porteuse d'un bâtiment.

Dossier en 2 exemplaires.

## CERTIFICAT D'URBANISME

- Le certificat dit de « simple information » qui précise seulement les règles d'urbanisme applicables au terrain, les limites administratives au droit de propriété, l'existence ou non d'un droit de préemption, les formalités administratives et les taxes à payer.
- Le certificat dit « opérationnel » qui permet d'interroger le service de l'urbanisme sur la faisabilité de votre projet.

Dossiers en 2 exemplaires

## PERMIS D'AMÉNAGER

Lotissement de plus de 2 lots

Aires de stationnement ouvertes au public, garages collectifs, etc.

Autres aménagements

Dossier en 2 exemplaires.

SHOB : surface hors oeuvre brute

# services

---

## enfance / jeunesse

### Multi-accueil / crèche halte-garderie

Maison de la Petite Enfance  
Parking du Centre culturel  
Pour les enfants de 3 mois à 3 ans, gérée  
par l'association Mamuse et Méduque  
Tél. : 05 46 70 46 67.  
[mamuse-et-meduque@orange.fr](mailto:mamuse-et-meduque@orange.fr)

### Assistants Maternelles agréées

La liste actualisée des assistantes  
maternelles agréées du secteur, fournie  
par la Direction Territoriale de Jonzac, est  
disponible à la mairie sur simple demande  
ou téléchargeable sur [www.ville-  
montendre.fr](http://www.ville-montendre.fr) (rubrique petite enfance)

### Relais Petite Enfance

«AMSTRARAM 17» du Canton des 3 Monts  
Lieu d'Accueil, d'information et  
d'orientation pour les parents, futurs  
parents, assistants maternels, candidats à  
l'agrément, et professionnels de l'accueil à  
domicile.

A Montendre, permanences à la Maison  
de la Petite Enfance les mercredis et  
jeudis.

Animatrice responsable : Laurie Zaroni  
06 86 23 06 37 ; [amstramram17@gmail.com](mailto:amstramram17@gmail.com)

### Accueil "Les Loupiots"

Rencontre assistantes maternelles,  
parents et enfants (0-3 ans), au Relais  
Petite Enfance (Maison de la  
Petite enfance) le mardi de 9h à 12h.  
Responsable : Françoise CEBRAND,  
05 46 70 34 10 ; [cf.cebrand@gmail.com](mailto:cf.cebrand@gmail.com)

### Accueil de Loisirs Sans Hébergement

LA Maison POP' - 11, avenue de la Gare  
05 46 70 43 67 [accueil@lamaisonpop.com](mailto:accueil@lamaisonpop.com)  
L'accueil de loisirs est ouvert aux enfants  
de 3 à 14 ans, de 7 h à 18h30, le mercredi  
en période scolaire et pendant les  
vacances scolaires.

**Inscription préalable obligatoire.**

### Accueils périscolaires (LA Maison POP')

Ils sont ouverts dans les locaux de  
l'école maternelle et de l'école élémentaire  
à partir de 7h30 jusqu'à l'entrée en  
classe et le soir, après la classe jusqu'à  
18h30. Inscriptions au 05 46 70 43 67.

### École élémentaire Jacques Baumont

1, rue de la Garenne 17130 Montendre  
Directrice : Gaëlle Lathière  
05 46 49 21 50 ;  
[ec.elm.montendre@wanadoo.fr](mailto:ec.elm.montendre@wanadoo.fr)

### Ecole Maternelle Simone Veil

Route de St Savin 17130 Montendre  
Directeur : Laurent Bonet  
05 46 70 34 72 ;  
[em-montendre@ac-poitiers.fr](mailto:em-montendre@ac-poitiers.fr)

Chardes et Vallet font partie du RPI  
(Regroupement Pédagogique  
Intercommunal avec Sousmoulins, Coux,  
Pommiers-Moulons, Expiremont et  
Jussas).

### Ecole de Chardes

3, Route d'Expiremont à Chardes  
05 46 49 45 19  
[e-chardes-montendre@ac-poitiers.fr](mailto:e-chardes-montendre@ac-poitiers.fr)

### Ecole de Vallet

9, Les Sables à Vallet  
Tél. 05 46 49 40 15 - [ce.0170623K@  
ac-poitiers.fr](mailto:ce.0170623K@ac-poitiers.fr)

### Collège Samuel Duménieu

Boulevard de Saintonge BP 70  
Principale : Nathalie Philippe  
Tél. 05 46 49 24 18  
[ce.0170390g@ac-poitiers.fr](mailto:ce.0170390g@ac-poitiers.fr)



# services

## Montendre, ville propre

### Service des ordures ménagères de la Communauté des Communes de la Haute Saintonge

7 rue Taillefer 17500 JONZAC  
Tél. : 05 46 48 12 11

Les déchets doivent être triés en fonction de leur mode de traitement après collecte (enfouissement ou recyclage).

#### Collecte des ordures ménagères :

- deux fois par semaine en porte à porte à Montendre, **lundi et jeudi à partir de 4h**
- dans les bacs de regroupement situés dans chaque quartier à Chardes et à Vallet et pour les quartiers qui en peuvent être collectés en porte-à-porte à Montendre.

Quelques conseils pour une ville propre :

- Respecter les jours de collecte.
- Sortir ses poubelles la veille au soir de la collecte des déchets ménagers (après 19h).

### DEPUIS LE 1ER JANVIER 2025

En déchèterie, pour proposer le meilleur service, les conditions d'accès évoluent :

**x24**

Passages par an



**LA CARTE DE DÉCHÈTERIE EST OBLIGATOIRE**

La dotation gratuite de **sacs transparents** pour les ordures ménagères résiduelles sera effective pour inciter au tri et permettre le contrôle du contenu

**C'EST LA FIN DU SAC NOIR !**



**TRANSPARENT**  
SACS DE 30L  
POUR LES DÉCHETS  
MÉNAGERS



#### Collecte du tri sélectif :

- à Montendre le 1 fois par semaine : mercredi matin à partir de 4h ;
- à Chardes et Vallet, en apport volontaire dans les conteneurs de regroupement prévus à cet effet (jaunes).

Les sacs jaunes et les sacs transparents sont tenus gratuitement à votre disposition en mairie. Leur usage est strictement réservé au stockage des déchets.

#### Collecte du verre

Le verre est collecté en apport volontaire dans des conteneurs (de couleur verte) prévus à cet effet.

#### Déchetterie de Montendre

route de Corignac ; Tél : 05 46 49 08 78  
Ouverte du lundi au samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30.

Les encombrants ménagers ou les gros résidus de jardins doivent être apportés à la déchetterie.

Déchets couramment acceptés : ferraille/ métaux, cartons, végétaux, huiles usagées, batteries, piles, gravats, déchets inertes, encombrants, déchets d'équipements électriques et électroniques, lampes et néons (sauf ampoules à filaments), verre, déchets ménagers spéciaux (solvants, peinture, ...), bois, pneus...



## Montendre, ville propre

# MEMO TRI EN HAUTE-SAINTONGE



**À TRIER**

**EMBALLAGES**

TOUS LES PAPIERS

TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE

TOUS LES PETITS EMBALLAGES EN CARTON

TOUS LES EMBALLAGES EN MÉTAL  
Y COMPRIS LES DOSIÈTRES

1 BIEN VIDÉS, NON LAVÉS, NON EMPILÉS  
→ APLATIR LES BOUTEILLES EN PLASTIQUE SUR LE SENS DE LA LONGUEUR

**À TRIER**

**VERRE**

EMBALLAGES EN VERRE  
BOUTEILLES, POT, BOCAUX  
ET FLAGONS EN VERRE

1 BIEN VIDÉS, NON LAVÉS,  
PAS DE VAISSELLE

**À TRIER**

**TEXTILES**

VÊTEMENTS, CHAUSSURES  
PAR PAIRE ET LACETS LIÉS,  
LINGE, MARQUINERIE  
(MIS DANS UN SAC)

**À JETER**

**ORDURES MÈNAGÈRES RESIDUELLES**

DÉCHETS D'HYGIÈNE, TISSUS  
ET VAISSELLE CASSÉE

**À COMPOSTER**

RESTES DE PRÉPARATION DE REPAS, RESTES DE REPAS, SACHETS DE THÉ/FILTRES À CAFÉ  
ET VÉGÉTAUX EN PETITE QUANTITÉ

Ajoutez 50% de matières sèches (bruyet de végétaux) pour un bon compost

**COMPOSTAGE BIODÉCHETS**

**À TRIER**

**DÉCHÈTERIES**

Accès avec badge

BOIS, CARTONS, DÉCHETS VERTS, DÉBLAIS ET GRAVATS,  
ENCOMBRANTS, MÉTAUX, ÉLECTRONIQUES, MOBILIER, PILES, BATTERIES,  
DÉCHETS TOXIQUES ET JOUETS, COQUILLES D'HUITRES

Demandez votre badge  
au service déchets

**UN DOUTE ?**

Retrouvez toutes les règles de tri en téléchargeant gratuitement l'appli mobile **NOTRE HAUTE-SAINTONGE**



**CONTACT**

05 46 48 78 34 service-om@haute-saintonge.org  
www.haute-saintonge.org

→ **LOI AGER :**  
INTERDICTION DE JETER LES  
BIODÉCHETS DANS LES ORDURES  
MÈNAGÈRES RESIDUELLES  
DEPUIS LE 1<sup>er</sup> JAN. 2024

## Environnement / logement

### Service public d'assainissement non collectif

Les installations individuelles de traitement des eaux domestiques concernent les habitations qui ne sont pas desservies par le réseau public de collecte des eaux usées et qui ont **obligation de les traiter elles-mêmes avant de les rejeter dans le milieu naturel**. La loi sur l'eau et les milieux aquatiques prévoit le contrôle de ces installations.

Pour les constructions neuves et les réhabilitations, déposer la demande d'assainissement avant et joindre l'avis à la demande de permis de construire.

**Le Syndicat des Eaux** assure le contrôle des installations d'assainissement non collectif neuves ou déjà existantes.

**Syndicat Des Eaux de la Charente Maritime, Service Assainissement Individuel 14, chemin de l'Usine, Montendre. Tél. : 05 46 92 72 52.**

### Puits et forages domestiques

Tout particulier utilisant ou souhaitant réaliser un ouvrage de prélèvement d'eau souterraine à des fins domestiques, a l'obligation de déclarer cet ouvrage ou son projet en Mairie. Un contrôle de son installation sera ensuite réalisé par le service de l'eau potable, aux frais de l'utilisateur.

Régie d'Exploitation des Services d'Eau Sud Saintonge, 14, Chemin de l'usine Montendre. Tél : 05 46 49 42 56 ;

### Circulation et stationnement

Toute infraction au code de la route peut être verbalisée par le Policier Municipal. Pour le bien-être de tous : respecter les règles pour la sécurité de tous les usagers (50 en agglomération, zones 30), réserver les places handicapées aux personnes à mobilité réduite, privilégier les parkings de proximité et ne pas oublier d'apposer **le disque de stationnement en zone bleue**.

### Incinération des déchets verts par les particuliers

Les incinérations de déchets végétaux et de déchets verts (taille de haie, tonte...) qui entrent dans la catégorie des déchets ménagers et assimilés **sont interdites par le règlement sanitaire départemental**. Il est prioritaire d'acheminer ces déchets verts en déchetterie ou d'utiliser un système de compostage.

### Terrains et fossés

Tout propriétaire est tenu à l'entretien périodique de ses terrains, au curage régulier des fossés ainsi qu'à l'élagage et à la taille de la végétation arborée s'y trouvant.

Attention : afin de réduire les risques de pollution des eaux de surface, il est interdit d'utiliser des produits phytosanitaires à proximité des réseaux d'eau pluviale (fossé, cours d'eau, canal ou point d'eau). Aucune application ne doit être réalisée sur les avaloirs, caniveaux et bouches d'égout. Ces interdictions s'appliquent même s'il n'y a pas d'eau au moment du traitement

### Pour une demande de logement social

Vous pouvez adresser votre dossier à Habitat 17 (OPDHLM de la Charente-Maritime), Résidence Philippe Bâtiment F - 17500 Jonzac - Tél. : 05 46 27 62 14.

Vous pouvez aussi être aidé en mairie pour constituer votre dossier : il suffit de prendre rendez-vous avec Mme Briaud, adjointe en charge des affaires sociales au 05 46 49 20 84.



# services

---

## Solidarité / santé

- **Centre hospitalier de Jonzac**

4, avenue Winston Churchill 17503 Jonzac

Tél. : 05 46 48 75 75.

Services de chirurgie, médecine, Urgences périnatalité et et plateau technique.

Autres pôles : gériatrie et réadaptation, psychiatrie infanto-juvénile et adulte.

- **Etablissement Public Départemental " les 2 Monts "**

Structure médico-sociale accueillant des personnes âgées et des personnes handicapées.

« Les Vacances de la vie », deux unités de vie dont une Unité Alzheimer.

Possibilité de lit d'hébergement temporaire et 3 places en accueil de jour.

Rue de la Motte à Vaillant - 05 46 49 22 64.

- **Résidence autonomie (13 appartements)**

Destinée à des personnes âgées et des personnes handicapées vieillissantes autonomes.

L'établissement propose également un portage de repas en liaison froide à domicile.

- **EHPAD Spécialisé « L'Orangerie »**

Accueil des personnes en situation de handicap vieillissantes.

Rue de la Motte à Vaillant - 05 46 49 39 25

## Services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS)

Accompagnement des travailleurs de l'ESAT et l'accompagnement des personnes handicapées vieillissantes.

Rue de la Motte à Vaillant / 05 46 49 22 64

## Service départemental d'action sociale (service social)

Protection Maternelle et Infantile, Assistantes sociales.

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Avenue de Royan - Tél. 05 46 49 27 77.

**Tremplin 17** : accueil des personnes en situation de précarité - 1, Place de l'Eglise, Tél. : 05 46 70 69 20.

## Banque alimentaire - rue du Stade

Pour inscription : contacter la mairie de son domicile. Distributions les mercredis des semaines impaires.

Maison de la Solidarité 5 rue de Tivoli **\*Restos du Cœur** : aide alimentaire et accompagnement social 05 86 30 20 11

\* **Secours catholique** : permanences mardi et vendredi de 14h à 17h : vêtements, chaussures, vaisselle, bibelots, petit mobilier, électroménager...

**ADMR** (Aide à Domicile en Milieu Rural) Services à la personne : familles, personnes âgées.

Permanences : lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 9 h à 12 h (fermé le mercredi) 22, rue des Genêts - Tél : 05 46 70 33 25 ;

[montendre@fede17.admr.org](mailto:montendre@fede17.admr.org)

## Mission Locale de Haute-Saintonge

accompagnement des 16/25 ans vers l'emploi et l'autonomie :

- Accueil et orientation : écoute, information sur les métiers, formations et dispositifs d'aide.
- Aide à l'emploi : rédaction de CV, préparation aux entretiens, mise en relation avec les entreprises.
- Accès à la formation : conseils et accompagnement vers des formations adaptées.
- Soutien social : aide à la mobilité, au logement, à la santé et aux démarches administratives.
- Développement personnel : ateliers de remobilisation, confiance et estime de soi, engagement citoyen, sensibilisation au numérique.

**Permanence mairie de Montendre** : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h sur rendez-vous au 05 46 48 58 10.

# services

---

## Solidarité / santé

### **Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) Mairie de Montendre**

05 46 49 20 84.

Dossiers APA, aides matérielles, hébergement d'urgence...

Céline Briaud, vice-présidente du CCAS reçoit sur rendez-vous, se renseigner en mairie.

### **France services (LA Maison Pop')**

11 avenue de la Gare

- accompagnement aux démarches numériques pour les personnes éloignées du numérique ou n'ayant pas les équipements nécessaires

Pour les services suivants : La Poste ; Caf 17, CPAM 17, MSA des Charentes, l'Assurance retraite, la DGFIP, l'Anah, France titres, France Travail, le Point justice et l'Urssaf.

Quelques exemples de démarches qui peuvent être effectuées :

- Création de mail
- Création de compte France connect
- Pré-demande de carte d'identité, de passeport
- Déclaration de vente de véhicule
- Demande de carte grise (achat, perte, changement d'adresse)
- Demande de complémentaire santé solidaire
- Attestation de droits
- Demande de carte vitale et carte vitale européenne
- Inscription France Travail
- Actualisation France Travail
- Demande d'aide au logement
- Demande de RSA
- Demande de retraite auprès de la CARSAT

Permanences de la DGFIP (impôts) le lundi matin sur rendez-vous (à prendre en ligne ou via LA Maison Pop').

## Autres services

### **SIVOS**

**(Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire) du RPI de Vallet**

Tél. / Fax : 05 46 49 48 55.

### **Eau 17 Agence Haute-Saintonge**

6 Chemin de l'Usine 17130 Montendre

Horaires d'accueil : L'accueil en agence se fait uniquement sur rendez-vous

Tél : 05 46 92 72 52

Horaires d'accueil téléphonique : du lundi au vendredi de 9h à 12h30

[haute-saintonge@eau17.fr](mailto:haute-saintonge@eau17.fr)

### **Communauté des Communes de la Haute Saintonge**

7, Rue Taillefer 17501 Jonzac Cedex

Tél. : 05 46 48 12 11

[contact@haute-saintonge.com](mailto:contact@haute-saintonge.com)

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi, 8h30-12h30 et 14h-17h30.

### **SERVICES de l'ETAT**

#### **Sous préfecture de Jonzac**

4, rue du Château BP 70029

17500 JONZAC

Tél : 05 46 27 43 00 - Fax : 05 46 48 26 02

[sp-jonzac@charente-maritime.gouv.fr](mailto:sp-jonzac@charente-maritime.gouv.fr)

Bureaux ouverts au public :

du lundi au vendredi :

le matin de 8h30 à 11h30

l'après-midi de 13h à 16h.

#### **Bureau d'information touristique de Haute Saintonge,**

12, place des Halles, d'avril à octobre  
[tourisme@haute-saintonge.org](mailto:tourisme@haute-saintonge.org)



# services

---

## Mobilité

### Trains TER

La gare de Montendre est desservie par des trains du réseau TER Poitou-Charentes et Corail Intercités. La gare de Montendre est desservie par des trains du réseau TER Poitou-Charentes et Corail Intercités.

En semaine, 14 trains s'arrêtent quotidiennement dans notre gare, assurant une liaison directe entre Montendre, Bordeaux, La Rochelle et Saintes. Il n'y a plus de guichet physique depuis la fermeture de la gare. depuis sa fermeture le 30 juin 2017. LA Maison Pop' ne fait pas de vente. Néanmoins, la borne SNCF, située près du quai de la gare, demeure en place, ce qui permet l'achat de billets par carte bancaire uniquement Centre Social LA Maison Pop' au 11, avenue de la Gare à Montendre Tél. : 05 46 70 43 67.

informations sur les horaires et services : [www.ter-sncf.com/poitou-charentes](http://www.ter-sncf.com/poitou-charentes) ou 0810 810 888.

### Autocars

Lignes régulières en Charente-Maritime <https://transports.nouvelle-aquitaine.fr/cars-regionaux/reseau-et-horaires/charente-maritime>

### Transport à la Demande

Le Transport à la Demande (TAD) est un service public et collectif, ouvert à tous, proposé par la Région Nouvelle-Aquitaine.

Un véhicule vient vous chercher à votre domicile et vous permet de rejoindre les services de proximité (médecins, supermarchés, centre social...).

Réservez la veille de votre déplacement avant 17h, pour un transport du mardi au vendredi et jusqu'à vendredi 17h, pour un transport le lundi.

Pour se renseigner ou réserver, télécharger l'application "**mon TAD Nouvelle-Aquitaine**".

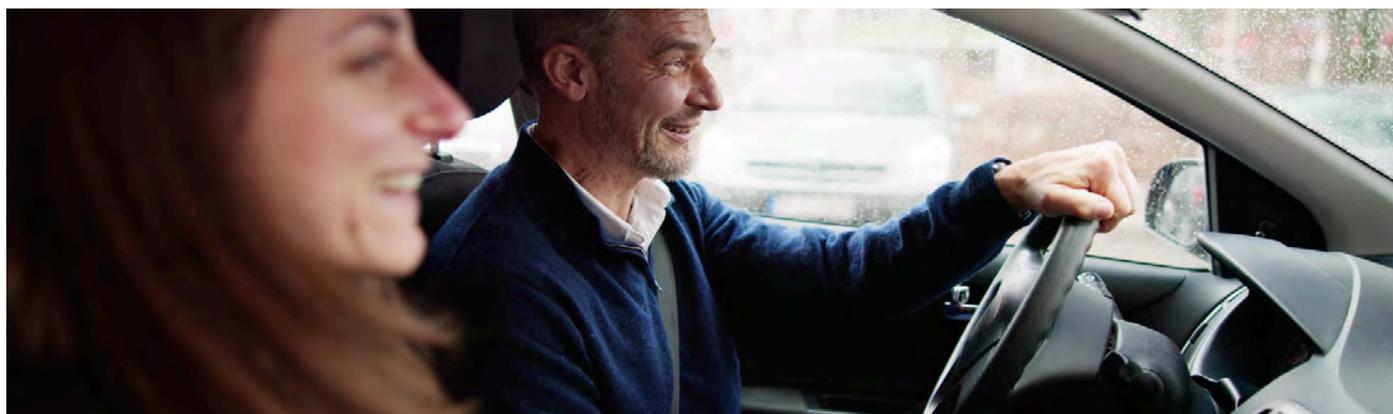
ou contactez le 0970 870 870.

### Aire de covoiturage

L'aire de covoiturage se situe sur la parking du centre commercial boulevard de Saintonge. Vous pouvez y retrouver les personnes avec lesquelles vous covoiturez dans les meilleures conditions.

### Rezo Pouce Premier réseau d'autostop

Organisé et sécurisé en France, proposé par la Communauté des Communes de la Haute Saintonge et l'Ademe, n'hésitez pas à utiliser ce dispositif pour vos déplacements, c'est facile et sécurisé ! Passagers ou conducteurs, inscrivez-vous sur [www.rezopouce.fr](http://www.rezopouce.fr)





## Cœur de Montendre

4 défibrillateurs automatiques externes (DAE) accessibles au public 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, sont implantés comme suit :

- Parking du centre culturel, sur le mur extérieur du local technique de la Maison de la Petite Enfance
- Local Rock School, proche du lac Baron-Desqueyroux
- A la mairie de Vallet

A la mairie de Chardes



Par ailleurs, en respect de la réglementation, la commune de Montendre a équipé en défibrillateurs ses Établissements Recevant du Public :

- la salle municipale rue de Saint Pierre,
  - l'école maternelle,
  - l'école élémentaire
  - la salle d'expression corporelle rue Jacques Baumont (en commun avec l'accueil de Loisirs).
- et depuis 2009 :
- le gymnase Georges Martinaud et le stade Lucien Rolland
  - le Bassin ludique

Chacun de ces DAE est équipé de packs d'électrodes adultes et enfants

# Je m'installe

Pour une demande de raccordement au réseau d'électricité général de la ville de Montendre vous pouvez contacter le **service raccordement ERDF de Rochefort.**

Contact ERDF Poitou-Charentes  
Accueil clients raccordement électricité  
BP 130 17130 Rochefort cedex ;  
Tél. : 0 810 437 387

[erdf-are-poitou-charentes@erdfdistribution.fr](mailto:erdf-are-poitou-charentes@erdfdistribution.fr)

Pour une ouverture de contrat d'électricité, vous devez joindre EDF au 09 69 32 15 15, car ENEDIS n'est pas en charge de vos contrats, mais seulement du réseau.

## **SYNDICAT DES EAUX DE LA CHARENTE-MARITIME (EAU 17)**

Assainissement non collectif  
Agence Haute Saintonge 14 chemin de l'Usine  
17130 Montendre  
Tél. : 05 16 44 05 10 ;  
[haute-saintonge@sde17.fr](mailto:haute-saintonge@sde17.fr)

## **Eau potable**

Régie d'Exploitation des Services  
des Eaux de la Charente-Maritime  
14, Chemin de l'Usine 17130 MONTENDRE  
Tél. : 05 46 49 42 56 ; [sudsaintonge@rese17.fr](mailto:sudsaintonge@rese17.fr)

## **FRANCE TÉLÉCOM**

Intervenant du secteur Charente-Maritime sur  
les projets privés  
France Télécom UILPC - Départ PIL-PABL  
25 rue Edouard Michaud - 87033 LIMOGES  
CEDEX  
[bouclelocale.peulimoges@orange.com](mailto:bouclelocale.peulimoges@orange.com)  
Tél : 05 58 05 59 59



## **Direction des Infrastructures du Département**

Agence de Jonzac -6 Place Rémy Piteau  
B.P.60133 - 17504 JONZAC ;  
Tél. : 05 46 48 94 12

## **ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie)**

6, rue de l'Ancienne Comédie  
86000 POITIERS - Tél. : 05 49 50 12 12

## **Direction Départementale des Territoires et de la Mer**

Etudes et travaux neufs  
14 Bis rue St Pallais, 171140 SAINTES cedex  
Tél. : 05 46 92 83 30

**CAUE 17** : sa vocation est la promotion de la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale. Il intervient en amont des projets, avant l'instruction des autorisations d'urbanisme pour tout projet de construction neuve, de réhabilitation, d'extension, ou d'aménagement

Un Architecte-Conseil du CAUE 17 effectue des permanences gratuites sur rendez-vous 2 fois par mois à Jonzac et Pons.

Tél : 05 46 31 71 90 Fax : 05 46 31 71 91  
[www.caue17.fr](http://www.caue17.fr) ; [contact@caue17.fr](mailto:contact@caue17.fr)





# équipements

## sportifs et de loisirs

- Salle omnisports Georges Martinaud (gymnase, dojo et salle multi-activités) 30 bis rue de la Rogère. 05 46 49 51 30
- Stade Lucien Rolland (stade d'honneur)
- Stade de la Taulette : terrain de baseball
- Tennis (2 courts, un club house)+ prochainement 2 terrains de padel
- Golf rustique 9 trous par 31, practice de golf et club house, avenue de Onda
- Salle d'expression corporelle (gymnastique, step, fitness),
- Marché couvert (tir à l'arc)
- Boulodrome couvert rue du Printemps
- Terrain de motocross au Terrier rouge ;
- Skate-park derrière le gymnase, rue des Pins, en libre accès

### Lac Baron-Desqueyroux

- Base nautique (paddle, voile, télési nautique)
- Bassin ludique : ouvert juin (mercredis et week-end), tous les jours en juillet et août.
- Agrès sportifs en libre accès (vélo elliptique, twister, balancier, etc.).
- Parcours sportif
- Sentier botanique
- Sentiers de randonnée pédestre,
- Singles VTTT
- Aire de jeux pour enfants
- City stade

### Aires de jeux

- Aire de jeux du lac Baron-Desqueyroux
- Aire de jeux à Vallet près de l'Etang
- aire de jeux au square avenue de Royan
- aire de jeux place des Chaumes

### Antilles de Jonzac

Accès gratuit pour les enfants des communes de Haute Saintonge (- de 16 ans), du 16 septembre au 16 juin de chaque année. Tarif réduit pour les adultes résidents des communes de la Haute Saintonge sur présentation d'une carte d'accès délivrée en mairie (*présenter pour chaque enfant et / ou adulte une pièce d'identité, un justificatif de domicile et une photo*).





# équipements

## culturels et de loisirs

### Centre culturel François Mitterrand

- **Cinéma Andronis** : cinéma de 120 places - 10 séances par semaine. Programmation très diversifiée qui répond aux attentes de tous les publics. Nombreuses animations et organisées par l'association Clap Montendre, en lien avec l'actualité et en partenariat avec les associations locales.
- **La médiathèque municipale** : Salon du livre, rencontres d'auteurs, conférences, expositions, ateliers... Horaires d'ouverture : mardi et mercredi de 9h30 à 12h et de 14h30 à 17h30, et du jeudi au samedi de 9h30 à 12h. Tél. 05 46 49 33 34 ; [mediatheque@ville-montendre.fr](mailto:mediatheque@ville-montendre.fr)

### Micro-folie des 3 Monts :

Musée numérique itinérant, il se déplace tous les trimestres dans les communes du sud Saintonge et s'installe à la médiathèque de Montendre 3 mois par an : vous y aurez accès aux collections des plus grands musées du monde et à une foule de contenus numériques, casques 3 D, etc.



- **Salles de réunion** en prêt gratuit aux associations, renseignements en mairie.
  - \* Salle Monnet-Schuman
  - \* Salle Zamenhof : salle associative équipée (tableaux, vidéo-projection, rideaux occultants, etc.) Wifi gratuit en libre accès
- **Musée des Arts et Traditions Populaires** : collections relatives à la vie quotidienne des Montendrais et plus largement de la région de la Haute Saintonge (fin 19e et début 20e s). Visites et circuits organisés à la demande par l'association Andronisyaque
- **Rock School ADONF**, avenue de Onda : ateliers musicaux au choix (guitare, basse, batterie, chant et formation DJ / musique assistée par ordinateur). Salle de répétition, mini-studio d'enregistrement. 05 46 49 03 18. Mail : [rockschooldrive@gmail.com](mailto:rockschooldrive@gmail.com)
- **Salle municipale Claude Augier** (salle des fêtes) : tarifs et conditions d'utilisation en mairie.
- **Salle des fêtes Paul Lalande de Vallet** Tél. 05 46 70 35 11 (tarifs et conditions d'utilisation mairie annexe de Vallet au 05 46 49 24 93).
- **Salle Olympe de Gouges à Chardes** Salle de réunions et activités associatives. Réservation : mairie annexe de Chardes au 05 46 49 23 01.



# événements sportifs et culturels animations

## Janvier

- 2e dimanche : repas des aînés (organisé par le CCAS)

## Février

- Soirée Paëlla du jumelage Onda
- Randonnées La Forestière

## Mars

- Festival international d'échecs

## Avril

- Soirée match d'impro la Machine à Bulles
- Triathlon des Pins

## Mai

- Gratiféria de LA Maison Pop'

## Juin

- Fête de la musique
- Festival Free Music

## Juillet

- Fête locale de Chardes
- 3e dimanche : brocante Sulz
- Festival Drôles de Mômes
- 14 juillet cérémonie républicaine ; en soirée animations et bal populaire
- Tous les mardis : marchés nocturnes

## Août

- Cinéma de plein air au lac
- Tous les mardis : marchés nocturnes
- Bal des Pompiers
- 15 août Brocante au lac

## Septembre

- Forum des associations : 2e samedi
- Journées du Patrimoine à Vallet

## Octobre

- Salon du livre (tous les 2 ans)
- Octobre Rose
- Oktoberfest (fête de la Bière)

## Novembre

- Foire de la St Martin
- Concert Rock en tête

## Décembre

- Noël pour tous
- Marché de Noël Talents d'Artisans



# foires et marchés

En centre ville, des marchés de plein air permettent de s'approvisionner en produits frais tout au long de l'année.

## Marché du jeudi

De 8h à 12h : tous produits

50 exposants.

Service plaçage 05 46 49 32 28

ou [police.municipale@ville-montendre.fr](mailto:police.municipale@ville-montendre.fr)

## Le dimanche matin

Marché vert autour des halles.

Produits frais : fruits, huîtres...

## Marchés nocturnes

Les mardis soirs en juillet et août Marchés nocturnes estivaux autour des halles : produits régionaux, artisanat, etc.

Possibilité de restauration sur place, buvette.

Animations gratuites.

Rens. & réservations LA Maison Pop'.

Tél. : 05 46 70 43 67.



## Foire du 11 novembre ou « foire à l'ail »

Traditionnelle foire commerciale annuelle dans le centre ville de Montendre, toute la journée ;

350 exposants, tous produits : gastronomie et produits du terroir, textile, habillement, marché agricole, marché aux bestiaux, etc.

Dossiers d'inscription sur demande : service plaçage, mairie de Montendre, avant le 15 octobre de chaque année.

Attention, circulation et stationnement sont interdits en centre ville dès le 10 novembre au soir. Se renseigner auprès de la police municipale 05 46 49 32 28.



# Brocantes vide-greniers

- 1er dimanche de juillet à Chardes (Amicale Chardaise).
- 3e dimanche de juillet en centre ville (rens. comité de jumelage de Sulz)
- le 15 août, au lac Baron-Desqueyroux (rens. Gaule des Joyeux Montendrais)





# TOURISME

---



## **Mysterra**

Le parc aux 7 Labyrinthes est fermé en 2025 pour mieux se réinventer...



## **LE DOMAINE DU LAC**

Gites, camping-car et mobil-home, avenue de Onda ,  
Tél. : 05 46 48 50 46

<https://www.plein-air-locations.fr/campings/charente-maritime/domaine-du-lac>



## **Bureau d'information Touristique**

12, place des Halles, d'avril à octobre  
[tourisme@haute-saintonge.org](mailto:tourisme@haute-saintonge.org)

# TOURISME

## Le château

C'est à son altitude que Montendre doit sa création : en 52 avant J-C, Andron, lieutenant de César, choisit cette butte pour y établir un oppidum, le Mons Andronis qui deviendra par la suite Montandre, puis Montendre. Au Moyen-âge, un premier fortin en bois y fut construit et trois siècles plus tard, un château en pierre bâti avec des solides murailles, flanquées de quatre tours rondes et d'une tour carrée surplombant l'entrée.

De nos jours, subsistent encore les remparts, la tour carrée où a été aménagé un musée des Arts et Traditions, une tour ronde et les vestiges des trois autres. En 2012, la commune a «retrouvé» un illustre marquis de Montendre, François de La Rochefoucauld (1672-1739), inhumé en l'abbaye de Westminster. Nommé «Field marshal» de Grande-Bretagne, il demeure à ce jour avec le maréchal Foch, le seul Français ayant obtenu ce titre. Cet oubli a été réparé et une esplanade lui est désormais dédiée au bas de la tour carrée. En 2014, les ruines de l'ancien logis des La Rochefoucauld ont été démontées puis la façade a été remontée à l'identique, formant un superbe fond de décor au théâtre de verdure.

## Les halles

En forme d'octogone étiré, les halles sont remarquables notamment pour leur charpente en «erse», ne nécessitant aucun pilier... Elles remplacèrent au 19e siècle les anciennes halles médiévales en bois, propriété du seigneur de Montendre jusqu'à la Révolution. Sauvées de la destruction par référendum en 1977, puis rénovées, les halles accueillent aujourd'hui une exposition permanente d'artisans d'art.

## Le lac Baron-Desqueyroux

A quelques kilomètres du bourg, une aire de loisirs a été aménagée autour du lac ; pêche, baignade, activités nautiques et sportives s'y sont développées et ce site naturel, riche en espèces protégées, attire en toute saison promeneurs et sportifs mais aussi les amoureux d'espace et de nature.

## Gastronomie et produits du terroir

La région est riche en vignobles qui servent à la confection du Cognac et du Pineau des Charentes. Les spécialités locales sont «la sauce de pire», mais aussi de nombreuses recettes à base de cagouilles. Parmi les autres spécialités, les pibales, les huîtres, les cuisses de grenouilles ou encore la «sanguette». Les desserts traditionnels sont issus de la cuisine paysanne : «millas», galette charentaise ou «merveilles».

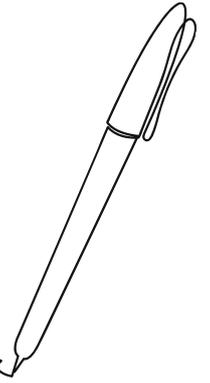
## Conseils de Lecture

- de Mons Andronis à Montendre, Robert Renaud, 1999, édité par la Commune de Montendre
- Montendre, Chardès, Vallet, images d'autrefois, tome 1 et tome 2, Judith Rapet, éditions Le Passage des Heures, 2011 et 2012
- Montendre, Chardès et Vallet, balade entre hier et aujourd'hui, Judith Rapet, Olivia Oudart et Anne Bosset, éditions Le passage des heures, 2017.





Mes notes...





## ACCÈS INTERNET

---



### SITE INTERNET

[www.montendre.fr](http://www.montendre.fr)



### MESSAGERIE

[mairie@ville-montendre.fr](mailto:mairie@ville-montendre.fr)

## NUMÉROS D'URGENCE

---

### POMPIERS

18

### SAMU

15

### GENDARMERIE

17

## HÉBERGEMENT D'URGENCE

---



115

## CENTRE ANTI-POISON

---



05 56 96 40 80

## ALLO ENFANCE EN DANGER

---



**119**

ALLÔ ENFANCE EN DANGER

